



## COMMUNE DE RUMIGNY

### INFORMATIONS DE FEVRIER 2026

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h30  
et de la secrétaire de mairie le vendredi de 9h à 12h

www.rumigny.fr ✉ mairie.rumigny@gmail.com

☎ 03 22 42 05 52

#### CALANDRIER

**Lundi 2** : Jean-Philippe QUENNESSON vous propose les pizzas de La Toscane devant l'église vers 17h30.

**Mercredi 4** : Collecte des bacs jaunes.

**Samedi 7** : Assemblée générale du club de l'amitié à la salle polyvalente à 16 heures.

**Mercredi 18** : Collecte des bacs jaunes.

**Samedi 28** : Soirée du comité des fêtes à 19 heures.

#### SOIRÉE DU COMITÉ DES FÊTES DU 28 FÉVRIER

Le comité des fêtes vous propose un **spectacle Flamenco**, suivi d'une **paëlla** et d'une **soirée dansante** à la salle polyvalente (ouverte à tous les habitants), **à partir de 19h**. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres. **Réservation obligatoire** : [comitedesfetes.rumigny@gmail.com](mailto:comitedesfetes.rumigny@gmail.com) ou au 06 76 96 86 65.

#### CLUB DE L'AMITIÉ : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 FÉVRIER

Le club de l'amitié accueille toutes les personnes âgées de plus de 55 ans habitants Rumigny ou une commune proche. Mais tous les habitants sont invités à participer à son assemblée générale le 7 février à 16 heures car une modification de ses statuts y sera proposée afin notamment de proposer à toutes les personnes disposants de temps libre d'y adhérer.

#### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**Le 4 février** est la date limite d'inscription en ligne sur les listes électorales. **Le 6 février** est la date limite d'inscription en Mairie sur les listes électorales.

Les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen à Rumigny sont inscrits d'office. Dans le cas contraire, ou à la suite d'un déménagement, ils doivent s'inscrire.

#### AIDE NUMÉRIQUE PAR LE RÉSEAU ADMR

Vous êtes âgé(e), de 60 ans et plus ? Vous pouvez vous faire accompagner gratuitement, à votre domicile pour l'utilisation des outils numériques, avec le matériel nécessaire si besoin. Vous choisissez vos sujets, par exemple : tablette, téléphone, internet, santé en ligne, cyber sécurité, etc. Pour plus d'infos, contactez M Ahmed SELIM au 06 31 63 12 05.

#### RESERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le calendrier des réservations de notre salle polyvalente pour 2026 est déjà bien rempli.

Ne tardez pas à déposer votre demande de réservation via le site de la Mairie.

#### INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2026

L'inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2026 doit être faite avant le 22 février.

Pour l'école maternelle et les enfants nés en 2023 : contacter l'école d'Hébécourt (03.22.42.14.80), pour prendre rendez-vous de manière individuelle avec la directrice Mme François ou par mail : [ecole.hebecourt@ac-amiens.fr](mailto:ecole.hebecourt@ac-amiens.fr)

Pour l'école élémentaire - école de Rumigny (03.22.42.02.73), et école de Grattepanche (03.22.42.05.18), prendre rendez-vous avec les enseignants.

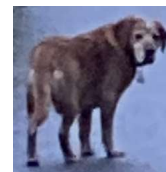
**Muni de votre livret de famille**, procurez-vous une **attestation d'inscription auprès de la Mairie de Rumigny**.

Pièces à posséder / à fournir pour l'inscription : Le livret de famille, la fiche de renseignements (disponible sur le site de la Mairie : [www.rumigny.fr](http://www.rumigny.fr)), le carnet de santé avec la photocopie des pages concernant la vaccination, 2 photos d'identité et éventuellement le certificat de radiation (pour les élèves venant d'une autre école).

#### CHIEN ERRANT

Ce chien erre dans la commune depuis plusieurs jours. Connaissez-vous son propriétaire ? Animaux perdus ou trouvés ? :

<http://www.rumigny.fr/animaux-de-compagnie-perdus-ou-trouves/>



#### SERVICE DE L'EAU

La société SEP VEOLIA est chargée de toutes les interventions techniques, telles que réparations, branchements, installations ou remplacement de compteurs. Elle est joignable au 09 69 36 72 61.

C'est Amiens Métropole qui gère la facturation et le relevé de compteur. Service joignable au 03 22 33 13 13 de 8h à 12h et de 13h à 17h.

#### UN PROBLEME AVEC VOTRE BAC JAUNE OU VOTRE BAC VERT ?

**Bac volé ?** Déposez plainte à la gendarmerie. Transmettez cette plainte au service Déchets (1 Bd du port d'Aval), en précisant vos coordonnées, le nombre de personnes dans votre foyer et le type de bac (bac ordures ménagères ou emballages).

**Bac abimé ?** Il faut appeler le 03 22 97 40 40 et indiquer précisément la nature de la casse. Précisez également vos coordonnées, le nombre de personnes dans votre foyer et le type de bac. Le bac cassé est ensuite à laisser devant votre habitation le jour de sa collecte afin qu'il puisse être échangé ou réparé.